FICHE DE POSTE

Vendeur – Livreur en insertion



Missions

Le vendeur - livreur en insertion a pour mission principale la commercialisation des légumes produits sur le chantier maraichage.

Sous l'autorité de l'encadrant technique d'insertion, les tâches, qui varient selon le mode de commercialisation, sont les suivantes :

- réceptionner les bons de commande et vérifier la disponibilité des produits,
- récolter et conditionner les légumes
- préparer les commandes avant la livraison,
- livrer les commandes chez les clients en véhicule utilitaire,
- remplir les bons de livraison,
- préparer les caisses de légumes destinés à la vente en marchés,
- manœuvrer les légumes et préparer les étals pour les marchés,
- accueillir les clients des marchés et préparer leurs produits,
- encaisser l'achat des produits sur les marchés.

Dans la cadre de la production maraichère des légumes sur le chantier, le vendeur - livreur peut également être amené à réaliser des activités de culture et de récolte des légumes :

- > préparer les sols sous serres et « plein champ »
- > semer les graines ou installer les plants,
- entretien des cultures (désherbage)
- > récolter les légumes.

Au besoin, d'autres missions peuvent être données par l'encadrant technique sur le chantier.

Environnement

Le vendeur – livreur intègre le chantier d'insertion Maraichage dont la base d'activité et la base vie se situent à la Ferme de l'Abbé Rozier, 3 chemin de Chalin 69130 Ecully. Sur ce site, l'ouvrier travaille en plein air. Dans le cadre des activités liées à la commercialisation des produits, l'ouvrier maraîcher en insertion pourra être amené à effectuer des déplacements.

Il intègre une équipe composée d'autres salariés également employés en tant qu'ouvrier maraîcher en insertion. Il est sous la responsabilité hiérarchique des encadrants techniques d'insertion du chantier.

En contrat CDDI initial de 32h hebdomadaire, au vu du projet d'accompagnement et de la construction de son projet professionnel, à la demande du vendeur – livreur le volume horaire hebdomadaire pourra être abaissé jusqu'à 25h. Le travail est organisé sur 5 jours ouvrés, du lundi au vendredi, selon les plages horaires définies sur le contrat de travail. Les horaires hebdomadaires détaillés sont fournis par les encadrants.

Dans le cadre de l'exécution des activités, des équipements de protection individuelle sont fournis à l'ouvrier à son entrée sur le chantier et leur entretien reste à sa charge. En cas de dégradation, ils pourront être remplacés par l'employeur sur présentation des éléments dégradés.

De plus, le vendeur - livreur en insertion sera amené à utiliser des outils et des machines appartenant au chantier. Il devra veiller à la bonne utilisation de ce matériel selon les règles de sécurité y attenant. L'ouvrier maraicher a en charge également l'entretien du matériel et des locaux qu'il utilise.

Compétences souhaitées et développées sur le chantier

Permis B et maitrise du français indispensable

Savoir technique

- Connaissance des végétaux
- Gestes et postures professionnelles
- Règles de sécurité
- Technique commerciales d'accueil et de gestion du client
- Tenue d'une caisse

Savoir-faire

- Analyser la situation
- Sécuriser son espace de travail
- Adapter sa pratique aux situations rencontrées
- Autoévaluer le résultat de son travail
- > Travailler en équipe
- > Respecter le végétal

Savoir-être

- Ponctuel
- Sociable
- Consciencieux
- Méthodique
- Bonne constitution physique
- Respectueux de la hiérarchie
- Respectueux du matériel et de l'environnement